

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **21 (1876)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où les hommes astreints au service devraient-ils être appelés spécialement à ces exercices ?

Où enfin, les « réunions » prévues à l'art. 104, 5^e alinéa, pourraient-elles être organisées sous une autre forme ?

Un délai fixé au 15 février prochain est accordé pour répondre à ces questions.

Les sociétés peuvent également soulever d'autres questions que celles mentionnées dans la présente circulaire.

Elles sont priées de transmettre leurs réponses à l'autorité militaire cantonale qui voudra bien les faire parvenir au chef d'arme soussigné, accompagnées de son préavis.

Le Chef d'arme de l'infanterie, FEISS, colonel.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Parmi les officiers de landwehr nommés le 29 du mois écoulé, MM. Probst et Feller ont refusé leur nomination. Le Conseil fédéral a élu à leur place :

Capitaine dans la 1^{re} division du bataillon de train n° III : M. Gottfried Müller, à Renan (Berne), capitaine ;

Capitaine dans la colonne de parc n° IV : M. Alfred-Edouard-Frédéric Zeerleder, à Berne, premier-lieutenant, avec promotion au grade de capitaine.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a réparti et breveté comme 1^{ers} lieutenants d'infanterie les officiers ci-après :

Bataillon de carabiniers n° 1. MM. Conod, Auguste, à Lausanne ; Glardon, Auguste, à Ste-Croix ; Jaquiéry, Henri, à Cronay ; Reymond, Adrien, à Aclens ; Richard, Henri, à Lausanne ; Mermod, Philiope, à Ste-Croix.

Bataillon de fusiliers n° 1. MM. Bonzon, Alexis, à Pompaples ; Pappaz, M. S., à Trélex ; Bourgeois, Chs-Ls, à Ballaigues ; Jaccottet, Paul, à Lausanne ; Bataillard, H.-J.-L., à Romanel ; Eperon, Emile, à Allaman ; Ney, Jules, à Lausanne.

Bataillon de fusiliers n° 2. MM. Gambon, Eugène, à Nyon ; Ramuz, Emile, à Lausanne ; Richard, Julien, à Nyon ; Stouky, Charles, à Lausanne ; Rochat, Victor, à Aubonne ; Martinoni, Georges, à Rolle ; Richard, F.-Alfred, à Orbe.

Bataillon de fusiliers n° 3. MM. Eindiguer, Charles, à St-Prex ; Meylan, Jules-Albert, au Brassus ; Monnier, Henri, à Cossonay ; Mingard, H., à La Sarraz ; Michaud, Emile, à Orny ; Clément, Henri, à Cuarnens ; Ecoffey, Charles, à Cossonay ; Capt. John-César, au Solliat.

Bataillon de fusiliers n° 4. MM. Brière, William, à Yverdon ; Jaccard, Constant, à l'Auberson ; Correvon, Gustave, à Yverdon ; Dutoit, Daniel, à Lausanne ; Gachet, Louis, à Bioley-Orjulaz ; Jaquiéry, Constant, à Cronay ; Demiéville, Edmond, à Corsier ; Marion, Aimé, à Mollondins.

Bataillon de fusiliers n° 5. MM. Banderet, Charles, à Champagne ; Page, Eugène, à Lausanne ; Guiguer, H.-D.-S., à Payerne ; Cruchet, Henri, à Pailly ; Emery, Gustave, à Yverdon ; Gottraux, Auguste, à Gossens ; Chenevard, Emile, à Mézières ; Perret, L., à Aigle ; Pochon, Alfred, à Berchier.

Bataillon de fusiliers n° 6. MM. Champod, John, à Montreux ; Gilliard, Edmond, à Fiez ; Rapiu, Félix, à Corcelles près Payerne ; Messerly, Auguste, à Orbe ; Villommet, Frédéric, à Yverdon ; Pelet, François, à Echallens ; Perrin, Alexis, à Corcelles près Payerne ; Bosset, Al., à Avenches.

Bataillon de fusiliers n° 7. MM. Durieu, Charles, à Vevey ; Veillard, Adrien, à Aigle ; Durand, Charles, à Lausanne ; Genillard, Charles, à Aigle ; Perret, Jules, à Aigle ; Carey, Adolphe, à Lausanne.

Bataillon de fusiliers n° 8. MM. Vincent, Lucien, à Lausanne ; Gaudin, Edouard, à Lausanne ; Corboz, Auguste, à Epresses ; Koch, Gustave, à Lausanne ; Roy, Jules-Louis, à Lausanne ; Bron, Henri, à St-Saphorin ; Saussaz, Jean, à Gryon.

Bataillon de fusiliers n° 9. MM. Forestier, Charles, à Cully ; Dufour, S.-V.-L., à Charnex ; Séchaud, Charles-H., à Paudex ; de Haller, Albert, à St-Légier ; Vessaz, Adolphe, à Lausanne ; Bourgeois, Gustave, à Bex ; Perrier, Jean, à Ollon ; Chappuis, Julien, à Rivaz ; Bron, Henri, à Puidoux.